



# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE D'ALGERIE  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجزائر  
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف  
والمنظمات الدولية بسويسرا

**Déclaration de la délégation algérienne  
devant le débat général de la 110<sup>ème</sup> session du Conseil  
de l'Organisation Internationale pour les Migrations  
(OIM)**

**Genève, 26- 29 novembre 2019**

\*\*\*\*\*

**Monsieur le Président,**

La délégation algérienne se réjouit de votre élection à la présidence de cette 110<sup>ème</sup> session du Conseil de l'OIM et tient à vous assurer, ainsi que tous les membres du Bureau, de son soutien et de sa coopération pour vous accompagner dans l'exercice de votre mandat.

Ma délégation aimerait également souhaiter la bienvenue à la République Libanaise en tant que nouveau membre de l'OIM.

La délégation algérienne souscrit à la déclaration prononcée par la Namibie au nom du Groupe africain.

**Monsieur le Président,**

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention les propos liminaires de M. António Vitorino, Directeur général de l'OIM, dont nous tenons à saluer les efforts, depuis son élection à la tête de l'Organisation, pour consolider son action à l'échelle globale et renforcer sa coopération avec les Etats membres.

Nous nous félicitons également de la volonté affirmée de la haute direction de l'OIM de positionner l'Organisation à la hauteur des défis et des opportunités liés à la question migratoire, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 et du Pacte mondial sur les migrations.

Dans ce sillage, force est de constater que la teneur des discussions consacrées aux migrations au sein des foras internationaux démontre que le Pacte mondial demeure un sujet central alors que les modalités de sa mise en œuvre semblent faire face à des défis complexes.

C'est pourquoi, nous partageons pleinement l'avis de l'OIM sur la nécessité d'adopter une approche flexible pour répondre aux réalités et aux priorités de chaque Etat membre, qu'il ait ou non adhéré au Pacte, afin d'en tirer le meilleur profit possible.

Nous tenons également à saluer l'approche globale de l'OIM et sa concertation dense et utile avec d'autres organisations régionales et internationales, dans le cadre du Réseau des Nations Unies pour les Migrations, afin de protéger le droit des migrants, notamment les plus vulnérables, et faire face aux obstacles posés par les migrations irrégulières et les situations d'urgence.

De même, nous adhérons à la nécessité de lutter contre les préjugés, le racisme et la xénophobie, à travers la promotion et la diffusion d'un récit objectif sur les migrations internationales pour créer un environnement serein et propice à une coopération internationale efficace en la matière.

Sur le plan régional, la mise en place par l'Union Africaine du Cadre révisé de politique migratoire pour l'Afrique et du Plan d'action 2018-2030 représente une heureuse opportunité à saisir pour renforcer davantage la coopération entre l'UA et l'OIM.

Avec sa grande expertise reconnue, la présence de l'OIM en Afrique produira des bénéfices tangibles à la mobilité intracontinentale. En effet, à mesure que la communauté africaine s'achemine progressivement vers une intégration régionale favorisant la libre circulation, l'OIM est assurément appelée à contribuer à la structuration de migrations régionales régulières, sûres et ordonnées.

S'agissant des flux migratoires irréguliers interrégionaux, notamment ceux transitant par la Méditerranée, le dialogue concerté demeure une condition *sine qua non* pour la mise en place de mécanismes visant à prendre en charge cette question importante et sensible. Il faudra bien évidemment tenir compte, pour ce faire, des réalités sociales, économiques et sécuritaires, ainsi que des capacités réelles propres à chaque pays du pourtour méditerranéen.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie tient à réitérer sa satisfaction quant à la coopération bilatérale qu'elle entretient avec l'OIM.

A ce titre, nous nous félicitons de la poursuite du Programme d'Assistance au Retour Volontaire et au Rapatriement et des initiatives prises d'un commun accord en faveur de la protection de la santé et d'un retour sûr des migrants, pour lesquels l'Algérie consacre des moyens humains et financiers importants.

L'Algérie, pays d'origine, de transit et de destination de migrants, poursuivra sa collaboration fructueuse avec l'OIM pour identifier et développer d'autres projets, notamment dans les domaines de la promotion du rôle des compétences nationales à l'étranger, de l'aide au retour volontaire et au rapatriement et de lutte contre l'exploitation et les mauvais traitements des migrants.

Pour conclure, Monsieur le Président, je tiens à réitérer la disponibilité de l'Algérie et son engagement à continuer d'œuvrer, de concert avec l'OIM et la communauté internationale dans son ensemble, pour faire face aux nombreux défis posés par les migrations internationales.

**Je vous remercie.**